A SAUMUR, aux oris do se VivellE -An bureau du Journal a en envoyant un mandat

sur la poste,

il cher tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 €

RESERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;

Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abconement continue jusqu'à réception d'un avis conmits. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 AOUT

A OBOCK.

La colonie d'Obock, dens la pensée de as illustres conquérants, doit être le point de ravitaillement de tous les bâtiments rançais montant et descendant la mer

Un crédit de six cent mille francs et plus idé voté par les Chambres, afin d'organiir la colonie, d'en faire un marché d'apprisionnement en charbon et vivres, d'étedre même le protectorat français sur idjur-Tal et les territoires voisins jusqu'à Sublet-Karah.

Or, savez-vous ce qui se trame dans elle brillante station où nos quelques soldu n'ont que de misérables cabanes de lois pour s'abriter?

La colonie vient de rester deux mois mas un tonneau de charbon »?

Des renseignements précis adressés par un habitant de Faure-Ville aux Tablettes des Duz-Charentes nous révèlent que les bâtiments envoyés en relache à Obock sont oliges de retourner à Aden faire teur approvisionnement |

« Un vapeur anglais vient enfin d'apporer un peu de houille; mais le chalandage si si mai organisé, qu'il faut huit jours pour faire 300 tonneaux de charbon. N'estpas déplorable de voir des transports thargés de malades, forcés de stationner ainsi sous ce climat terrible? Aussi chacun d'eux laisse-t-il du monde ici : le cimetière ul de beaucoup l'endroit le plus peuplé de la

Pour les vivres; c'est la même chose. les fournisseurs, si on leur fait une nomande, déclarent ne pouvoir donner ni mauf, ni une volsille, ni un fruit. Derniètenent, la Creuse passait ici chargée de mades, rentrant de Madagascar; elle n'a pu in irouver absolument, et il a fallu qu'un luent de la station allat à Aden lui cherder les vivres frais dont elle avait besoin.»

Ration de charbon, sans charbon! Marché d'approvisionnements sans approvisionnement.

Telle est la situation brillante de cette conquête coloniale où, sous prétexte de faire relacher nos bâtiments en pays français, on expose les malheureux blessés et convalescents, de retour du Tonkin aux rigueurs d'un climat terrible l

Heureusement nos bâtiments ont la ressource de trouver, à la station anglaise d'Aden, vivres et charbons que nos bons voisins de la Manche trouvent profit à

Ce qu'il y a de plus florissant dans notre colonie d'Obock, c'est le cimetière!

Sur un sujet aussi lugubre, toute plaisanterie serail sinistre. Mais on peut bien se demander à quoi rêvent nos gouvernants? De quoi s'occupent-ils dans les bureaux ministériels? Quel souci ont-ils de nos intérêts nationaux? Avec quelle prévoyance et quelle habileté ils les gèrent?

Franchement, a-t-on jamais vu imprévoyance aussi coupable, incapacité si déplorable?

Au lieu de vous amuser à ces glorioles qui ont inspiré les dénominations de Cap-Ferry et Faure-Ville, vous eussiez mieux feit de prendre les mesures pour qu'Obock ne devint pas pour les enfants de la France la station-cimetière! EDMOND ROBERT.

Chronique générale.

Il paraît que le ministère n'aura pas de programme et qu'il ne fera pas connaître sa pensée aux électeurs devant lesquels chacun de ses membres va se présenter.

Les ministres, s'ils sont obligés de parler, s'exprimeront de telle sorte qu'on ne puisse savoir, après leurs discours, de quel côté se trouvent leurs sympathies.

Ils espèrent ainsi tromper à la fois les radicaux et les opportunistes, et, grâce à cette duperie, disposer d'avance d'une majorité toute faite.

Ce système a déjà réussi, mais tout s'use,

et le mensonge, qui est devenu l'art de gouverner, a toujours conduit à une triste fin les politiques qui en ont abusé.

Les candidats républicains les plus considérables sont aussi les plus embarrassés. Paris et la province retentissent de leurs appels à la conciliation. Ces appels, jusqu'ici, n'ont guère été entendus. Au sortir des séances où ils devaient se donner une tendre accolade, ils sont prêts à se dévorer les uns les autres.

C'est aux conservateurs de profiter de ces divisions qui affaiblissent les républi-

student de luit, et quand par exemple

Les obsèques de l'amiral Courbet sont ainsi fixées :

Mercredi, cérémonie aux îles d'Hyères. Vendredi, service aux Invalides. Lundi, funérailles à Abbeville.

Hier, Monsieur le comte de Paris est entré dans sa quarante-huitième année. Il est né, en effet, le 24 soût 4838.

daigne consulter le lapin, « à que

a Oneile que soir sa réponse, Jennie Quinze conseillers généraux et radicaux de la Gironde viennent de refuser, par lettre officielle et insérée dans les journaux, le diner que M. Schnerh, préset de Bordeaux, leur avait offert.

Et M. Add Taxil May we pas do main-EXPANSION COLONIALE DE L'ALLEMAGNE

L'Espague continue à jeter feu et flammes à propos de l'occupation par les Allemands d'une des Carolines, ce groupe d'îlots, la plupart inhabités, dont les Espagnols n'ont jamais su tirer un parti utile.

Il est très-curieux d'étudier à cette occasion l'expansion régulière et adroitement pacifique de l'Allemagne sous toutes les latitudes. En quelques mois, nos voisins ont pris pied au nord du Cap de Bonne-Espérance, sur la côte occidentale d'Afrique, depuis le fleuve Orange jusqu'au cap Frio. arrêtant net sur ces rivages l'extension de la puissance anglaise.

M. de Bismarck faisait peu après apparaître le drapeau impérial aux Cameroons : ce drapeau flotte aujourd'hui sur les rochers qui dominent la baie de Biafra et sur quelques autres points de la Guinée supé-

Un léger temps d'arrêt se produit, puis, tout d'un coup, le monde étonné apprend que l'aigle noire plane en face du léopard britannique, sur les côtes de la Nouvelle-

A peine cette nouvelle acquisition est-elle connue qu'on en annonce une autre : celle de la Nouvelle-Bretagne, puis encore celle de la Nouvelle-Irlande.

Quittant l'Océanie, l'aigle impériale volede nouveau vers l'Afrique, mais, cette fois, elle s'arrêle dans l'océan Indien.

Vis-à-vis de l'île de Zanzibar, placée en quelque sorte sous la protection de l'Angleterre, elle prend position dans l'Ousagara.

En vain, l'Angleterre, émue pour la quatrième fois, veut soulever le sultan de Zanzibar contre l'envahisseur; M. de Bismarck, difficile à intimider, expédie à Zanzibar quatre croiseurs, et le sultan de Said-Bargash doit retirer promptement ses miliciens en reconnaissant la légitimité des traités signés par la Société coloniale de Berlin avec les sultans indépendants.

Et toutes ces conquêtes n'ont presque rien coûlé à l'empire allemand. Il est vrai qu'on ne peut comparer les territoires restreints où il a pris pied avec les vastes régions de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Annam et du Tonkin; toutefois, on doit reconnaître que le vieux chancelier ne laisse point rouiller sa trop incontestable habileté.

Doelheur du peaple. Lei ceu qu'elle étail ! LES CHRÉTIENS DE L'EXTREME-ORIENT.

Les Missions catholiques publient le télégramme suivant, adressé par voie de Saïgon au supérieur des Missions étrangères par Mer Van Camelbeke, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale:

« Près de 10,000 chrétiens réfugiés ici meurent de faim. Envoyez secours abondants. Urgent. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

la FEMME du RENEGAT

PAR NELLY LIEUTIER

DEUXIÈME PARTIE

II - UNE RÉVÉLATION ET SES CONSÉQUENCES (Suite)

Pour la première sois, Clémence prit dans les thes une des mains du moribond.

Satez-vous pourquoi je suis ici, à cette heure innae, et pourquoi je n'ai pas fui le jour où je this aperçue de votre amour ? demanda-t-elle. response un votre amour : douté sans colère Pourquoi vous exerciez sur moi une autorité que Attaissais supporter? Pourquoi enfin j'occupe de vous une place qui ne deit appartenir qu'à stre lemme ?

Na femme? murmura le malade comme s'il dans de lointains souvenirs.

Oui, votre femme, cette enfant de seize ans, to rous avez épousée, il y a huit années déjà, hat labandenper, le jeur même, sans l'avoir ludée, sans vous être inquiété s'il y avait un battail dans cette poitrine de vierge, et tica cour ne s'était pas tout entier élaucé vers

- Oui, je m'en souviens, reprit péniblement le malade, une enfant laide et sotte, que l'on m'avait forcé d'épouser et dont je me suis débarrassé, comme d'une entrave que l'on secoue, pour ne plus la retrouver sous ses pas. Je ne sais ce qu'elle est devenue et ne m'en suis jamais occupé depuis ce jour. Mais qui donc a pu vous parler d'elle et vous faire connaître ce triste épisode de ma vie?

- Qui donc m'a parlé aussi de cette autre jeune fille, de cette pauvre Marthe, qui vous aimait, elle, et que votre abandon a rendue folle? demanda Mme Sauvaitre avec véhémence.

Le malade ne répondit pas.

- Un jour, ces deux femmes, vos deux victimes, se sont rencontrées, poursuivit Clémence; l'une déjà éteinte par cet amour maudit que vous lui aviez inspiré; l'autre, sentent sen cœur brisé par le mépris qu'elle ressentait pour celui qu'elle aurait voulu aimer.

» Marthe va mourir bientôt, par vous, continua la jeune femme; et l'autre, celle qui était venue à vous les mains tendues et le cœur débordent d'affection, est là, devant vous, oubliant son mépris et ne vous maudissant pas, parce qu'elle sait que vous allez mourir!

- Vous, Clémence! Vous, ma femme! s'écria le moribond avec une explesion qui ressemblait à du délire. na la ,ang ancong al ou zastavac's

* Mm. Sauvaitre regarda son mari pendant une ou

deux secondes, comme si elle voulait bien qu'il se convainquit de la vérité de ses paroles, puis elle reprit avec le même calme :

- Je vous avais placé si baut dans mon esprit et dans mon cœur, malgre la lâcheté de voire abandon, que je résolus de faire de la petite fille sotte et laide dont vous parliez tout à l'heure, une femme digne de l'époux qu'elle avait presque mis au-dessus des autres hommes. Vous m'avez prouvé, monsieur, par vetre amour, que j'ai été bien près au moins d'atteindre ce but.

» Et alors, un jour, quand j'ai pensé que vous ne me rejeteriez plus, j'ai quitté Paris, au mon père m'avait laissée orpheline et seule depuis longtemps, et je suis venue dans votre demeure, espérant veus y rencontrer et veus demander votre affection, comme je vous apportais la mienne tout entière. Vous savez quels sont les événements, quelles sont les choses qui nous ont séparés à jamais! Sans le funeste accident provoqué par votre conduite envers moi, je serais repartie pour Paris, et vous auriez toujours ignoré que vous aviez revu vetre femme.

Il y avait dans la physionomie, dans le regard de M. Sauvaitre quelque chose de si sauvage et de si étrange, que les trois personnes réunies autour de son lit en furent effrayées.

- Je ne veux pas mourir! s'écria-t-il tout à coup en se levant avec une apparence de force. Je

veux vivre pour cette femme, qui est à moi, de par son prepre aveu, et que rien ne saurait empêcher de me suivre désormais.

- Calmez-vous, monsieur, intervint aussitot le médecin qui, se rapprochant, l'obligea à se remettre dans son lit. Vous aggravez ainsi votre malet vous abrégez votre vie.

- Je vous ai dit que je ne voulais pas mourir.

- Je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour cela; mais il ne faut pas que vous vous précipitiez vous-même vers l'abîme.

Le malade avait toujours les yeux fixés sur Clémence. Tout à coup il les détourns pour s'adresser à Jérémie.

- Donnez-moi le pardessus que j'avais sur moi en arrivant, demanda-t-il.

Le vieux serviteur s'empressa d'obéir.

Le major Ringessen plongea la main dans l'une des poches et en retira un objet que l'on ne put distinguer, et le mit auprès de lui, sous la couverture.

Fatigué par l'effort qu'il venait de faire, il ferma les yeux et sembla, pendent quelques instants, avoir perdu tout sentiment de ce qui se passait autour de lui.

Clémence était toujours à la même place, le regardant avec un air où la pitié l'emportait, à coup sûr, sur la haine et sur le mépris.

Elle avait des remords maintenant d'être là cause

On télégraphie d'Alger que les incendies forestiers ont recommencé avec une grande intensité dans la commune mixte de Zérizer. Le feu a gagné les forêts particulières de Kef Djemel et Oued Soudan, ainsi que les bois communaux de Ouled-Sérim.

Momentanément, tous les efforts faits en vue d'arrêter le fléau sont inutiles, car l'incendie s'étend sur un front de dix kilomètres, et l'on a les plus grandes craintes pour toutes les forêts de la région.

Les indigènes sont réquisitionnés dans un rayon de 40 kilomètres pour concourir aux secours.

Sur la demande de M. Tirman, gouverneur, le général Delebecque a donné l'ordre d'envoyer des troupes sur les lieux du sinis-

all is strong out to compare what is no

OLIVIER PAIN. - D'après le National, les renseignements qui sont parvenus au quai d'Orsay sur la mort d'Olivier Pain paraissent confirmer ce fait qu'Olivier Pain serait mort six mois avant la date indiquée par l'auteur de la lettre publiée par l'Intransigeant.

Toutes les recherches faites en vue de découvrir le domicile de M. Selikovitsch sont restées, d'ailleurs, complètement infructueuses, sonots abnow el quos no bland

M. LÉO TAXIL

ella-ixe multicioppe ellezuon otto entiq & Il vient de paraître une petite brochure sur la couverture de laquelle on lit: La République se démasque ou le vrai programme républicain exposé par les soixante-treize fédérations et groupes républicains radicaux socialistes de Paris et expliqué, avec toutes ses conséquences, par Léo Taxil.

L'opuscule a une cinquantaine de pages et il sera suivi de quelques autres, car l'éditeur annonce encore sur la même couver-

1º Les frères trois points, révélations complé-

tes sur la Franc-Maconnerie.

2º Les confessions d'un ex-libre penseur. Il est vraisemblable que ces prochaines pu-blications contiendront des détails piquants, et que les anciens frères de M. Léo Taxil ne manqueront pas d'anathématiser ce coreligionnaire infidèle. Mais la cause de la querelle ne regarde point la galerie, et les amoureux de vérité doivent la chercher partout où un écrivain la fit jaillir. Comme tous les néophytes, M. Léo Taxil témoigne d'une ardeur sans pareille, et il brûle avec furie ce qu'il a adoré. « Hier, nous dit-il, j'avais cru que la République seule pouvait faire le bonheur du peuple. J'ai cru qu'elle était le remède infaillible à toutes les maladies sociales. J'ai cru qu'un gouvernement démocratique serait forcement honnête, désintéressé, juste, bon administrateur des finances du pays, avare du sang généreux de ses

« Et je suis épouvanté aujourd'hui quand je pense à quel point mon erreur a été grande, à quel point mes yeux ont été aveuglés l

» Et je me demande quelle était donc ma

» Et je m'interroge et je me dis :

« Malheureux! mais ce régime, que lu as » applaudi de toutes tes forces, c'est celui du gaspillage le plus éhonté qui ait jamais dévalisé les infortunés contribuables! Ces gens, en la probité de qui tu as eu foi, mais ce sont les plus enragés empocheurs de millions que le monde ait vu naître! Ces individus, que tu prenais pour des hommes de paix, mais ils seraient capables d'envoyer au pôle nord nos jeunes » soldats batailler contre les Lapons et les » ours blancs, si cette expédition devait » gonfler de quelques billets de banque » leurs portefeuilles ministériels. »

» Et quand je les examine maintenant, avec mes yeux ouverts, je constate qu'ils sont tous les mêmes, les républicains d'aujourd'hui comme ceux d'hier, et ceux de demain comme ceux d'aujourd'hui.

» C'est fatal. Quand un homme politique n'a que des appétits, il se dit : « Pensons à moi d'abord; il sera toujours temps de penser au peuple ». Et c'est ainsi qu'au bout de quinze années de République, le people est dans la misère plus que jamais. Chaque gouvernant républicain, sachant son pouvoir éphémère, n'a jamais eu et n'aura qu'un souci : celui de remplir ses poches. »

Jamais réactionnaire endurci n'osa en écrire autent, et il faut que la mauvaise foi de ses anciens amis ait bien révolté M. Léo Taxil, pour que, passant du rouge au blanc, il les juge aussi sévèrement. Il n'a eu en effet, affirme-t-il, que des imposteurs autour de lui, et quand par exemple certains républicains parlent de séparer l'Eglise de l'Etat, ils entendent bel et bien d'après lui la supprimer.

Ce sont les élections qui ont décidé M. Léo Taxil à mettre les pieds dans le plat.

« Marianne, la cuisinière au bonnet rouge, daigne consulter le lapin. « A quelle » sauce, lapin, mon ami, désires-lu être » mangé? Veux-lu être croqué en civet ra-» dical, ou préfères-tu l'être en gibelotte » opportuniste? »

» Quelle que soit sa réponse, Jeannot lapin sera mangé, - à moins, toutefois, qu'il ait le bon esprit, pendant qu'on ouvre un moment sa cage pour l'interroger, de profiter de l'occasion de s'échapper au plus vite de la cuisine de Marianne. »

Et M. Léo Taxil n'y va pas de main-

« La nuance importe peu. Tous les candidats républicains tendent au même but. Le programme est le même pour tous, au fond. La seule différence entre les opportunistes et les radicaux, c'est que les premiers, occupant en ce moment le ratelier, sont un peu moins pressés que les seconds de réaliser dans tous ses points le programme

» Le but final, c'est la destruction complète de la société actuelle, c'est l'anéantissement de la famille, l'abolition de la propriété, la suppression de la religion. »

Passant ensuite en revue le programme

radical, le pamphlétaire qui nous occupe prédit que nous marchons au « gâchis absolu, à l'envahissement de l'étranger, à toutes les licences, à la désorganisation de fond en comble de tout système gouvernemental et de toute l'administration fran-

» Les honnêtes gens, s'écrie-t-il, seront livrés à la merci des vagabonds et des malfaiteurs; les plus vieux serviteurs seront privés de leur retraite; la religion, la magistrature seront supprimées, tous les principes seront abolis, et il n'y aura plus de mariage ni d'armée. Ce sera, en un mot, l'anéantissement de la société moderne. »

Il est au moins grave, on l'avouera, de trouver ces appréciations sous la plume d'un écrivain qui était fort goûté de son parti et considéré par lui comme un irrégulier d'avant-garde. C'est donc en homme rompu aux détours du sérail que M. Léo Taxil fait la peinture suivante des procédés

« Ce serait une grande naïveté que de croire sur parole un opportuniste faisant des déclamations modérées : « Voulez-vous l'abolition du mariage et de la famille? » Il vous répondra « Non » pour obtenir votre suffrage; mais sa négation cache un sousentendu. Son avis réel est : « Non, pour le moment; oui, des que nous pourrons. »

Voici la conclusion de cel opuscule :

« La lutte est entre le bien et le mal, entre le droit et l'injustice, entre la vérité et l'erreur, entre la loyauté et la calomnie, entre le bon sens et la folie utopiste, entre l'abnégation et la cupidité, entre le recueillement pacifique et la guerre d'aventures, entre l'épargne et le vol, entre le raisonnement et la dynamite, entre la patrie et l'Internationale, entre la religion et l'athéis-

ÉTRANGER

Espacne. — On télégraphie de Madrid que les manifestations anti-allemandes ont pris un caractère si menaçant que la police a jugé prudent de prendre des précautions extraordinaires pour assurer la sécurité de l'ambassade d'Allemagne.

La note de l'Allemagne explique les motifs pour lesquels le gouvernement allemend a proclamé son protectorat sur les Carolines. Elle insiste surtout sur l'existence d'établissements allemands dans ces îles et sur l'absence d'un pouvoir civilisé qui protège

ces établissements. L'Allemagne considère que les droits de l'Espagne sent purement nominaux, mais elle offre néanmoins de les soumettre à un

Il est probable qu'en réponse à cette note, le gouvernement espagnol proposera de soumettre le différend à l'arbitrage d'une

puissance amie. Le bruit court que les deux navires de guerre espagnols partis de Manille étaient arrivés aux Carolines et avaient pris posses-

sion de l'île de Yap.

- Ce fait compliquerait singulièrement la

- Une grande manifestation anti-alle. mande a eu lieu avant-hier à Madrid. On évalue à 150,000 le nombre des ma. nifestants. Il y avait une soixantaine de dra

Divers orateurs montés sur des voitures ont harangué la foule qui a répondu parles cris de: « Vive l'intégrilé de l'Espagnel Vita l'honneur de l'armée espagnole! A bas les usurpateurs ! » Les manifestants ont défit devant les hôtels de la présidence du conse des ministres et du ministre de l'intérieur aux cris de : « Vive l'Espagnel a

Aucune manifestation n'a eu lieu devant l'ambassade d'Allemagne. Le roi est allende aujourd'hei à Madrid. Un troisième raisseau est parti pour les Carolines.

- L'irritation en Espagne ne fait que grandir.

On calcule les chances de guerre que pour. rait avoir la nation espagnole si l'Allemagne ne cédeit pas. Le Libéral publie une décla. ration bien nette.

L'Allemagne, dit ce journal, semble croire que nous sommes une nation morte. sans dignité et sans énergie. Elle verra qui ne nous manque pas un cour pour senire du courage pour regarder en face le celou d'occasion.

« Quand on parle des forces militaires d'une nation, il faut savoir si elles peurati se mouvoir. Or, tout en reconnaissant les ressources militaires de l'Allemagne, il faul mettre en ligne de compte que dans cette question de la défense de nos possessionses Asie, nous pouvons mettre en ligne des forces semblables et que, de plus, nous avons l'avantage de la position.

- La situation est des plus graves. On l'envisage fièrement en Espagne, et l'on calcule les chances de guerre que pourrait aroit la nation espagnole si l'Allemagne ne cédat

Le conflit est gros de conséquences.

- Madrid, 24 août. - La réponse du cabinet de Berlin à la protestation du gosvernement espagnol est arrivée. Elle a contient aucune concession, et on doit la poblier demain.

ALLEMAGNE. - Samedi, ont eu lieu, i Mannheim, beaucoup de visites domiciliaires, suivies de perquisitions qui al amené l'arrestation d'un certain nombre de personnes pour propagande socialiste.

On apprend aussi que de semblables per-quisitions doivent se faire dans tous les centres socialistes allemands, efin de déjout un complot éventuel contre les souversins et princes qui se rendront sous per l

L'opinion publique est très-agilée Berlin et dans les provinces, et réclame, de la part do gouvernement allemand, une attitude énergique par rapport à l'Espagne.

Dans les cafés, dans les brasset les cercles, on entend exprimer le vote uninime que le prince de Bismarck quille su

de la mort de cet homme, qu'elle aurait voulu foir jusqu'aux extrémités de la terre. Cependant, lui, en rouvrant les yeux, lui fit signe d'approcher de

Elle le fit sans hésiter.

- Dennez-mei votre main, lui dit-il d'une voix creuse, où l'on sentait déjà les avant-coureurs d'une fin prochaine.

La jeune femme se hâta de se rendre à ce désir.

- M. Sauvaitre la saisit avec une sorte de frénésie. - C'est ainsi que je veux mourir, près de vous, avec mes yeux fixés sur vous jusqu'à ce qu'ils s'éteignent pour jamais, dit-il avec un sourire où se lissient toutes les angoisses du plus terrible des désespoirs.
- » Est-ce que vous pensez que ce sera bientôt? demanda-t-il en se tournant vers le médecin.

Celui-ci voulut s'approcher et lui prendre le pouls, pour donner une réponse plus certaine.

Le malade l'en empêcha.

- Non, laissez-moi, dit-il. Je désire rester dans la position où je suis, jusqu'au dernier moment. Pensez-vous que j'aie encore de longs instants à

Le médecin baissa, sans répondre, la tête sur la

M. Sauvaitre ent encore un sauvage éclair dans le regard. alignes of the to enled at the pro- one

- Je voux conneître toute la vérité, dit-il.

- Eh bien, je crois que vos minutes mêmes sont comptées, reprit le vieillard avec hésitation.

Le malade se retourna vers Clémence, et ne parut plus s'occuper des autres personnes qui l'entouraient.

D'un mouvement fébrile, il l'attira par le main qu'il retenait toujours prisonnière.

Et, d'une voix haletante, il murmura quelques mots à son oreille.

- Clémence, je vais mourir. Mais je ne partirai pas seul, et vous ne serez jamais à un autre.

En entendant ces paroles, la jeune femme fit un brusque mouvement en arrière. Mais, quelque rapide qu'il eût été; elle ne put s'arracher à l'étreinte qui la tenait rivée à la main du meribond.

En ce moment, et par un mouvement que nui n'avait pu prévoir, M. Sauvaitre avait saisi un revolver caché sous sa couverture, et une explesion retentit aussitôt dans la chambre.

Michigan Brown to be with a mendada an account and Un long cri d'effroi s'échappa de toutes les poitrines, et les deux hommes se précipitèrent avec angoisse sur Clémence, affaissée sur le sol.

Aidé de Jérémie, dont les mains tremblantes répondaient mal à sa voionté, le médecin étendit la jeune femme dans un fautevil ; et, avant même de chercher à lui faire reprendre connaissance, il voulut s'assurer si elle élait gravement blessée.

Pendant cet examen, Hermann, attiré par l'ex-

plosion, était entré dans la chambre, et son regard de sauvage interrogea avec énergie en voyant la dame pâle et presque inanimée à quelques pas devant lui.

- Va-I-en, Hermann I cria Jérémie.

Mais celui-ci se courba vers le parquet ; et ramassant un objet sur lequel son pied venait de se poser :

- Pas avant d'avoir ramassé ça, dit-il, en le présentant au vieillard.

- Ah! la balle! la balle! exclama le pauvre vieux avec joie. Elle n'a pas été atteinte ; voyez, le coup n'a pas porté sur elle!

Le médecin regarda avec stupéfaction.

- Pauvre femme, s'écria t-il, à quelle terrible mort elle vient d'échapper ! La frayeur seule lui a fait perdro connaissance; elle ne reviendra à elle, je l'espère, que lorsqu'elle n'aura plus rien à craindre de son ennemi.

- Regardez, continua-t-il en se repprochant du lit du moribond, dent le regard atone et déjà vitreux indiquait que le moment fatal était arrivé.

L'effort extrême fait par le malade pour tirer as coup de revolver sur sa femme, avait usé ju-qu'à le dernière parcelle qui lui restait de force et de vie...

- Il a été coupable, dit après quelques instants le vieux médeein en abaissant ses paupières restées entr'euvertes; ne le jugeons pas, et ne pensons qu'à la joie que nous devens ressentir de n'avoir

pas à pleurer sur un malheur plus grand encoté. Pendant ce temps, Clémence était complètenes revenue à elle, et ne paraissait pas se soureoif

tout ce qui venait de se passer. - Vous avez besoin de quelques heures de prefond repos, madame, lui dit le vieillard en la Fi nant la main pour s'assurer de l'état dans lequel su se trouvait. Regagnez promptement une and chambre, et endormez-vous pour oublier les irais événements de cette soirée.

L'état de demi-prostration, dans lequel se list vait la jeune femme, ne lui permit pas d'assaget résister aux ordres qui venaient de lui être desett Elle s'appuya sur le bras de Jérémie, qui sur empressé de s'offrir, et elle sertit de la charte sans proférer une seule parole, sans même lostes la tête vers le lit où dermait pour toujeurs l'heans

Avait-elle oublié, ou avait-elle peut de se par voir pardonner à celui dont toute le contra n'avait été qu'un long crime envers elle? Elle monta lentement l'escalier, et se reinent

dans le chambre qu'elle avait primitivement lister. Sans accepter plus longtemps l'eide de lettert elle se jeta tout habiliée sur un lit de reposition quelques instants plus terd, on put croire quelques avait aniei avait suivi les conseils du vieux médecia, el gales s'était endermie.

de l'empereur Guillaume

grès de l'empereur Guillaume. La circonstance qu'en France l'opinion incontestablement favorable à l'Espagne discontessance et l'amaire entre de la nation.

desses de la nation. a qui déconcerte toutes les prévisions provisions provisions provisions comment les choses pourront s'arranc'est que l'Allemagne sera fort embarpour céder sans perdre un peu de

La presse officieuse répète sans cesse que ella France qui fait agir l'Espagne et que billi devant celle-ei serait faiblir devant gnemi héréditaire.

pun autre côté, on craint bien que ipague ne prolonge sa résistance. Le mulit est gros de conséquences.

BULLETIN FINANCIER.

競

00

Paris, 24 août. La Bourse est calme et ferme. Les affaires sont ned d'una certaine importance, en liquidation. Cethicequi oblige les vendeurs à prendre leurs

Les Rentes Françaises conservent les cours de nath en allendent mieux. Des achats du compmencore au delà. L'argent est le maître du mar-Le jour où l'épargne le voudra, la hausse sera 18.80, le 4 1/2 à 109.02.

crédit Foncier de France est forme à 1,315. intertainement pas à son prix, car son revenu al augmenter et non diminuer.

la Obligations du Crédit Foncier de France saida toules les valeurs à lois, les seules qui ne ment pas perdre aux obligataires quand le titre ut au lirage remboursable au pair. Bien au conmire, on gagne la différence entre le cours d'achat

La Société Générale est ferme à 453.75 et la solidu cours indique suffisamment qu'à la preaffereprise du marché on fera un saut vers le

Da demande l'Obligation nouvelle de l'Ouest L'Obligation nouvelle des Chemins de Fer Autri-

theas est très recherchée à 380.50. La Crédit Lyonnais est très-offert. On trouve

Alcilement des contre-parties. Le Panama se tient à 433.75. M. de Lesseps va miter à Paris. Son retour sera probablement suivi à lappel de fonds que le Conseil ne peut plus pouner plus longtemps sans compromettre la

dicun mouvement à signaler sur les actions des designs de fer : Le Nord à 1,592.50, l'Orléans 1.345, le Midi à 1,160, l'Ouest à 857.50, l'Est

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

lute arrêtée dans la réunion du 12 juillet 1885.

Lucine BERGER, ancien député.

Debi

DE LA BOURDONNAYE, député sortal, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil géné-M maire de Chalonnes-sur-Loire. PAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.

A. DE MAILLÉ, député sortant, présieal do Conseil général.

Journ MERLET, ancien préfet de Maine-IR. DE SOLAND, député sortant, vice-

desident du Conseil général. LEONCE DE TERVES, député sortant, letrélaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine et-Loire tabli son siège à Angers, rue Voltaire, 1'8, au 2° étage.

Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à heures du matin, et de midi à & heures.

VOLONTARIAT D'UN AN.

Voici le nombre de points obtenus par les andidats aux examens de 1885, à Angers :

Bonnaria AGRICULTURE.	-Year a
Bonneville, Paul. Delaunay, Ludovic Reveillerd, Maurice	735
	675
Grille, Gaston.	555
The second secon	200

=	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	
	Palustre, Jules	498
	De maneville, Andra	465
	mercier, Pierre.	455
T)	Drauli, Jean	440
٤.	Gautron, Maurice	280
	Dehargues, Ernest	100
	COMMERCE	
١,	Lallemend, Césaire	740
	Montrieul, Maurice	60

aurice 695 Leblanc, Cherles 565 Garreau, Albert 510 Regnard, Maurice Benaîtreau, Georges..... 425 Raveneau, Gustave..... 410 Thibault, Jules..... 270 INDUSTRIE. M.M. Besnier, Eugène........... 690

Lebasque, Gustave..... 635

Rozeray, Emile 560

Un journal vient de rééditer, une fois encore, la sotte histoire des prétendues revendications d'argent de la famille d'Orléans et des 400 millions qu'ils auraient arrachés de la France écrasée par l'Allemagne.

On ne saurait donc trop répéter encore que cette imputation est un mensonge.

Les princes d'Orléans n'ont réclamé ni reçu un centime du Trésor. On les a tout simplement remis en possession des biens de terre, Chantilly, Amboise, Eu, etc., que l'Empire n'avait pu vendre à son profit. On ne leur a même pas restitué les revenus, que l'Etat avait reçus et dépensés pendant dix-huit ans. L'Etat a gardé, en outre, le prix des biens qui avaient été vendus; les princes n'en ont rien eu ni rien réclamé.

Les princes d'Orléans n'ont pas été spoliés complètement, voilà la vérité; mais dire qu'ils ont pris ou reçu quoi que ce soit du domaine de la France, c'est un mensonge et une bélise, qui prouvent seulement que ceux qui en font usage ont une peur effroyable du grand prestige royal et rien de sérieux à dire contre les princes.

Les renseignements que nous avons donnés sur l'itinéraire des 135° et 77° de ligne et sur les manœuvres de la 48° division ont été reproduits par toute la presse d'Angers et de Tours. Pas un seul journal, nous devons le reconnaître, n'a indiqué la source où il a puisé cette information.

Les républicains attribuent à M. Gambetta l'honneur d'avoir découvert Chanzy. Le Petit Caporal fait justice de cette préten-

« Sous le règne de Napoléon III, ditil, Chanzy, sans avoir pris part à aucune grande guerre, obtenait à 44 ans les étoiles du général de brigade, que beaucoup de bons officiers n'arrivent quelquefois jamais

» C'est à cet acte de favoritisme bieu entendu que la « Défense nationale » dut la chance de mettre la main sur un vrai général, et put ainsi se donner un semblant sérieux.

» Ce n'est donc pas la République, mais l'Empire qui découvrit Chanzy. »

Extrait des publications de mariage de la ville de Nantes:

« Henri-Victor-Philomène-Marie Peigné, lieutenant au 35° régiment d'artillerie, officier d'instruction à l'Ecole de cavalerie de Saumur, et Célestine-Françoise Bossard, propriétaire, rue de la Basse-Casserie, à Nantes. »

Le bureau météorologique du New-York Herald annonce qu'une dépression, qui se trouve actuellement sur Terre-Neuve, causera probablement des troubles atmosphériques sur les côtes de la Grande-Bretagne entre le 24 et le 26 du courant.

Le personnel des Compagnies de chemins de fer est très-ému de la nouvelle mesure que l'administration et le gouvernement viennent de prendre à son sujet.

Pour la première fois depuis le vote des lois de recrutement, les employés des chemins de fer qui appartiennent à la réserve de l'armée active sont forcés d'accomplir leur période réglementaire d'instruction, c'est-àdire leurs vingt-huit jours.

Certaines Compagnies se trouvent Irèsgênées par le brusque départ d'une aussi

grande partie de leurs employés. Elles sont contraintes de recourir à des auxiliaires et, pour ne pas grever outre mesure leur budget, elles viennent de décider que tous les réservisies appartenant à leur personnel ne recevraient que la moitié ou le quart des appointements habituels, selon la condition et selon l'emploi.

De là de grandes émotions et de nombreuses plaintes.

La revue, qui a été passée, dimanche, à Angers, sur le Champ-de-Mars par M. le général Béziat, commandant la 18º division, avait attiré, comme toujours, beaucoup de carieux. Les trois régiments, 2° ponton-niers, 135° de ligne et 12° cuirassiers, étaient sous les ordres du général Le Toullec, formant un quadrilatère, avec un vaste espace libre au milieu. Le général de division est arrivé quelques minutes avant 8 heures. Il a passé devant le front des troupes, et, ayant mis pied à terre, il a remis les insignes de la décoration à M. Vuiton, capitaine au 2° pontonniers; M. Langlaude, capitaine d'habillement au 12° cuirassiers, et M. Elfrique, chef de musique au 135° de

Les troupes ont ensuite pris position sur la route de Paris, et le défilé s'est fait, les pontonniers marchant en tête. On a remarqué la belle tenue des hommes, mais aussi la faiblesse des effectifs amenés sur le ter-

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« La Petite France se permet de dire que le Conseil général de Maine-et-Loire est un « conseil général à la prussienne », parce qu'il a cru devoir refuser une subvention demandée par la Société de gymnastique et de tir de la ville d'Angers.

» Comme il y a déjà vingt ou vingt-cinq sociétés de tir dans le département de Maineet-Loire, on s'explique très bien que le Conseil général ne veuille pas créer un précédent, qui l'obligerait à subventionner toutes les sociétés de tir au pavois présentes ou futures, auxquelles on ne pourrait contester les mêmes droits à une subvention. C'est une raison de bon sens, qui sera comprise de tous les contribuables du département.

» Quant à l'insinuation de la Petite France, elle paraîtra d'autant plus odieuse et bête qu'elle vise des hommes qui, pour la plupart, ont marché, en 4870, à la tête des mobiles et des mobilisés, sans attendre les leçons de patriolisme du spéculateur Wil-

NANTES.

A l'une des séances de la semaine dernière, au Conseil général, M. de la Noue-Billault a demandé la parole pour donner une nouvelle preuve de la façon dont le gouvernement de la République protège l'agriculture française. Le gouvernement a fait publier dans les journaux l'avis sui-

« Le public est prévenu que le jeudi 20 août, à trois heures de l'après-midi, il sera procèdé, à Cherbourg, à l'adjudication de 150,000 kilos de ble d'AMÉRIQUE. »

Dans un temps où les cultivateurs français ne peuvent vendre leurs récoltes, le gouvernement va chercher à l'étranger des blés qu'il lui serait si facile de trouver en France. Il ne se contente pas de ruiner les cultivateurs, il se sert de leur argent pour enrichir l'étranger. M. de la Noue-Billault proteste énergiquement contre cette façon de procéder et demande à M. le président de transmettre au ministre les réclamations du conseil général.

M. Fidèle Simon cherche à justifier le gouvernement en disant que le blé d'Amérique est plus riche en gluten que les blés de France, qui ne remplissent pas les conditions exigées par les cahiers des charges (1). C'est parce qu'il prend les intérêts de nos soldats que le gouvernement préfère les blés d'Amé-

rique. M. de Lareinty. - Les blés français sont trouvés excellents par tous les citoyens, riches ou pauvres; on ne voit pas pourquoi on ne s'en contenterait pas pour les troupes. On n'a imposé telle quantité de gluten que pour écarter les blés français.

M. Le Cour trouve que la question du gluten est une plaisanterie. Les fameux biscuits fabriqués avec les blés durs américains qui nous ont empoisonnés valaient-ils mieux que les biscuits français?

M. Boquien. - Il faut demander que les cahiers des charges n'excluent pas les blés

M. Amaury-Simon. — Les cahiers des charges devraient stipuler que les produits français auront la préférence, quand ils remplissent les conditions des adjudica-

Sur la proposition de M. de Lareinty, le Conseil émet le vœu :

Qu'un article additionnel soit inscrit dans les cahiers des charges pour adjudications de fravaux ou fournitures au gouverne-ment, interdisant l'emploi ou la livraison de matériaux ou de produits étrangers, sauf le cas où la France manquerait des objets nécessaires ou n'en donnerait que d'une qualité réellement inférieure.

LES AMIS DE L'ÉTRANGER,

Nous avons signalé de quelle façon scandaleuse le gouvernement, dans les fournitures de blé pour la troupe, avait recours exclusivement à l'Amérique.

Les municipalités républicaines s'empressent d'imiter de si honteux exemples.

Les journaux de Nimes nous apprennent que toutes les charpentes de fer nécessaires à la construction de l'école d'enfants de troupes de Saint-Hippolyte, de la Halle et d'autres grands monuments ont été fournis par des maisons allemandes et suédoises, alors qu'il y a dans le département des établissements métallargiques de premier or-

C'est en cela que la République fait consister son patriotisme.

Voilà des faits que les électeurs de devront pas oublier.

Nous recommandons l'excellente Huile d'olive surfine vendue à l'ÉPICERIE CEN-TRALE. - Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. - Elle est vendue 1 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 1 fr. 15 c. par 5 kil. Prix speciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

DERNIÈRE HEURE

Nous apprenons, et nous sommes heureux d'en informer nos lecteurs, que le personnel, chargé par la Direction des Grands Magasins du Louvre de Nantes, de procéder à la mise en vente que nous avons déjà annoncée, est arrivé à Saumur, et que l'ouverture pourra avoir lieu demain mercredi 26 août, Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Popu-laire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par CH. d'Orbigny, avec la collaboration de membres de Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par

LAROUSSE (PIERRE). - Grand Dictionnaire Universel du XIX. Siècle. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection com-plète des 92 sonates de Beethoven, Clementi, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand for. mat (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, SUCCESseur), 33, rue de Fleurus, Paris.

CREDIT HYPOTHÉCAIRE (23° ANNÉE)

PRÉTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rajou et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédialement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, proprietaire gerant.

VENTE PAR LICITATION

Entre Majeurs et Mineurs

Et aux enchères publiques de

ELLE PROPRIÉTÉ

DE LA SALLE

Sise commune de Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur,

A trois kilomètres de la gare du chemin de fer de l'État, flore appelled sup at Alegaly Comprenant :

Le Château de la Salle

Elevé sur la rive gauche du Thouet, qui en côtoie les jardins;

Et diverses pièces de Terres, Prés et Vignes, joignant le Château, avec avenue conduisant à la route de Saumur à Montrevil-Bellay;

LE TOUT AYANT UNE CONTENANCE DE 40 HECTARES 64 ARES 10 CENTIARES.

strong de Snigl-Hippolyia, de la Halle

Situées à Montreuil-Bellay, rue des Forges.

L'ADJUDICATION aura lieu le lundi 21 septembre 1885, heure de midi, en l'étude de M. TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay, commis à cet effet.

On fait savoir :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saumur, le treize août mil huit cent quatre-vingt-cinq, en-

registré;
Et à la requête de:
M=• Marie-Joséphine-Isabelle de
Bourgevin de Vialart de Moligny,
propriétaire, veuve de M. Charles-Louis, vicomte de Caqueray, demeurant au château de la Saile, commune de Moatreuil-Bellay;

Ayant pour avoué constitué M' Charles - Théophile BRAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, nº 12;

En présence ou eux dûment appe-

1. Mile Marie - Anne - Antoinette-Françoise-Thérèse de Caqueray, religieuse de Sainte-Ursule, en religion sœur Marie de Saint-Charles, demeurant à Tours, rue de l'Archevêché,

Co-licitant; 2º M. Raoul-Frédéric-Marie, comte de Caqueray, propriétaire, demeurant au château de la Coutrie, commune de la Jumellière;

Agissant au nem et comme subrogé-tuteur des mineurs ci-après nommés, et ce par application de l'article 420 du Code civil, savoir :

1º M. Marie-François-Joseph-Emmanuel -Félix de Caqueray; 2º M. Frédéric-Marie-Joseph Char-

les-Antoine de Caqueray;
3° Mile Madeleine-Marie-Joséphine-

Marguerite de Caqueray;
4º Mille Christine - Marie - Sophie -Alexandrine-Alphonsine de Caqueray;
5° M. Charles-Anatole-Marie Florian

de Caqueray; 6° M11° Marie - Elisabeth - Noémie-Jeanne-Wilhelmine de Caqueray;
7º M. Robert-Jean-Bernard-Marie-

Jeseph de Caqueray; Lesdits mineurs issus du second mariage de M. Charles-Louis vicomte de Caqueray avec . Mª Marie-José-phine-Isabelle de Bourgavin de Vialart de Moligny, ci-dessus nommée;

Co-licitants, ayant pour avoué constitué M. Henry LECOY, avoue près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Dacier;

Et encore en présence ou lui appelé de M. Henri de Salmonnière, propriétaire, demeurant au château de Dieusie, commune de Sainte-Gemmes d'Andigné,

Agissant au nom et comme subrogétateur ad hoc des mineurs de Caqueray, ci-dessus nommés;

sera, le lundi vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, heure de midi, en l'étude et par le ministère de M. TAUGOURDEAU, noteire à Montreuil-Bellay, commis à cet effet, pro-cédé à la vente aux enchères publiques et par licitation des immeubles ci-après désignés.

DÉSIGNATION.

PREMIER LOT.

La propriété de la Salle, sise com-mune de Montreuil-Belley, comprenant :

Article premier.

Le château de la Salle, flanqué de deux tourelles, composé au rez-dechaussée de deux vestibules, grande salle, vaste salon, deux chambres à coucher avec cabinets de toilette, cuisine, offices, arrière-cuisine, salle à manger des gens de service, grand corridor desservant la salle à manger du château, office à côté, cabinet de travail, trois chambres à coucher et cabinet de toilette, salle de billard, deux pièces à côté, grand escalier, escalier de service ;

Au premier étage, onze chambres à coucher avec cabinets de toilette; Au second étage, six chambres à coucher et grande lingerie;

Service d'eau dans le chateau; Grande cour ; à l'ouest les servitu-des, comprenant deux grandes écuries, sellerie, remises; cinq chambres de domestiques, fruiterie, petite pièce à côté, grand grenier; vers le nord celliers, pressoir, basse-cour der-

rière, boulangerie;

Jardin polager d'en haut, serre; Chapelle du château, pelouses et

Jardin potager du bas, joignant la rivière du Thouet;

Le tout dans un tenant, et renfermé de murs, sauf le long de la rivière, occupant une superficie de trois hectares vingt-trois ares, soixante centiares, et porté au cadastre sous les nes 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663 de la section

Article deuxième.

Un pré, nommé la Prée, d'une contenance de dix hectares, cinquantecinq ares, nº 625 de la section K, joigoant au nord Paschèvre, au levant la rivière du Thouet, au midi l'article ciaprès et au couchant l'article 5 ciaprès.

Article troisième.

Un autre pré, nommé les Chénevreau, nº 626, section K, d'une contenanca de vingt-six ares, joignant au nord l'article ci-dessus, au levant le Thouet, au midi l'article 4 ci-après, et au couchant l'article 5.

Article quatrième.

Un pré, nommé aussi les Chénevreau, nº 627, section K, d'une contenance de dix-sept ares, joignant au nord l'article 3 ci-dessus, au levant le Thouet, au midi le chemin de l'Abreuvoir, et au couchant l'article 5.

Article cinquième.

Une pièce de terre, nommée les Garennes, nº 628, section K, d'une contenance de cinq bectares cinquante ares, joignant au nord un chemin, au

levant les articles 2, 3 et 4 ci-dessus, au midi le chemin ci-dessus et au couchant l'article 10 ci-après.

Article sixième.

Un chemin, nommé la pièce des Garennes, n° 629, section K, d'une contenance de cinquante quatre ares, jeignant au nord un chemin, au levant l'article 5 ci-dessus, au midi le chemin ci-dessus et au couchant Guibert et l'article 9 ci-après.

Article septième.

La métairie du Château, comprenant de vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours renfermées de murs, occupant une superficie de douze ares soixante centiares, nº 630, section K, joignant au nord l'article huit ci-après, au levant l'article 1 r, au midi l'article 1 er, au couchant le che-

Article huitième.

Terre et vigne, nommée la Piècede-la-Maison, d'une contenance de cinq hectares vingt-cinq ares, no 631, section K, joignant au levant l'article six, au midi l'article sept, au couchant le chemin.

Article neuvième.

Une vigne, nommée la Vigne-des-Moines, d'une contenance de quatre vingt-six ares quatre-vingts centiares, n. 632, 633, 634, 635, 636 et 637 de la section K, joignant au nord le chemin, au levant l'article six, au midi l'article huit, au couchant Mourault et autres.

Article dixième.

Une pièce de terre, nommée la Vigne-des-Moines, nº 638 de la section K, d'une contenance de quarante-trois ares. joignant au nord le chemin, au levant l'article neuf, au midi Boudairon et Champion, au couchant le chamin.

Article onzième.

Une vigne, nommée la Vigne-des-Moines, d'une contenance de qua-rante-huit arcs, nº 641 de la section K, joignant au levant l'article neuf, au couchant le chemin de Bron.

Article douzième.

Une vigne, nommée la Vigne-des-Moinos, d'une contenance de trente ares, nos 644 et 645 de la section K, joignant au nord Mourault, au levant l'article neuf, au midi Brault et au couchant le chemin de Bron.

Article treizième.

Une vigne, nommée Vigne-des-Moines, d'une contenance de deux hectares quatre - vingt - buit ares, nº 651 de la section K, joignant au nord Brault, au midi et au levant l'article huit, au couchant le chemin de Bron.

Article quatorzième.

Une pièce de terre et vigne, nommée le Clos-de-la Fuie, d'une contenance de deux hectares trente-cinq ares, nº 702 de la section K, joignant au nord l'allée, au levant le chemin, au midi M. Palustre et au couchant l'article quinze ci-après.

Article quinzième.

Une pièce de terre, nommée les Vacheries, d'une contenance de vingtneuf ares, nº 802 de la section K, joignant au nord l'allée, au levant l'article quatorze ci-dessus.

Article seizième.

Une pièce de terre, nommée les Vacheries, d'une contenance de vingtun ares trente centiares, nº 826 de la section K, joignant au nord l'article quatorze, au levant M. Palustre.

Article dix-septième.

Une pièce de terre, nommée les Vacheries, d'une contenance de six ares cinquante centiares, nº 828 de la section K, joignant au levant M. Palustre.

Articles dix-huit et dix-neuvième.

Avenue et terre, nommée le Closde-la-Salle, d'une contenance de quatre hectaras cinquante cinq ares, nº 703, 704 et 705 de la section K, joignant au nord un petit chemin, au levant la route de Bron, au midi l'avenue et au couchant le chemin.

Article vingtième.

Une pièce de terre, nommée Poilde-Lièvre, d'une contenance de soixante-un ares soixante centiares, nºº 731, 758, 759 et 760 de la section K. joignant au levant le petit chemin, au midi l'avenue et au couchant l'article 21 ci-après.

Article vingt unième.

Une pièce de terre, nommée Poilde-Lièvre, d'une contenance de un hectare dix-sept ares, nº 757 de la section K, joignant au nord M. Milen, au levant l'article 20 ci-dessus, au midi l'avenue et au ceuchant la route de Saumur.

Article vingt-deuxième.

Une pièce de terre, nommée les Vacheries, d'une contenance de seize ares soixante centiares, nºs 761 et 762 de la section K, joignant au nord l'avenue, au levent l'article 15 et au couchant la route de Saumur.

Article vingt-troisième.

Une pièce de terre, nommée Poilde-Lièvre, d'une contenance de soixante-trois ares, nº 999 de la section K, joignant au levant la ronte de Sau-

Total des contenances de la propriété: quarante hectares soisantequatre ares dis centiares.

2° Lот.

Une maison, située à Montreuil-Bellay, rue des Forges, n° 565 et 566 de la section H, joignant au nord M. Maceau, M11. Cochard et la rue, au levant le presbytère, au midi la rue des Forges, à l'ouest les deux maisons ciaprès et M" veuve Bon.

Cette maison comprend : un principal corps de bâtiments, composé au rez-de-chaussée d'un grand vestibule, deux pièces à droite, un grand salon à gauche, cuisine et offices. Au premier étage, dortoir et plusieurs chambres à coucher, grenier sur le tout ; en retour vers sud-ouest, unporche, deux pièces au bout du porche, écuries et selleries, grande cour devant les bâtiments, jardin derrière, autre cour à l'ouest avec basse-cour, remises, hangars, lieux d'aisances, puits auquel aura droit la maison ci-après ; le tout en un seul tenant renfermé de murs, occupant une superficie de trente ares. quarante centiares.

3. Lor.

Una autre maison, située à Mon-

treuil-Bellay, rue des Forges, com-prise sous les no 561, 563 ret 561, de la section H, joignant au tori la maison ci-dessus désignée, sin qu'au levant, au midi la rue de

Cette maison comprend un rasse bâtiment, servant de classe, grand au-dessus, petite cour et remise :

au dessus, petite cour et remise tout renfermé de murs et avant le superficie de quarante ares.

Droit au puits du lot précédent. Le deuxième et troisième lots pourres être réunis en un soul.

4° Lot.

Une autre maisen, située à l'actreuil-Bellay, rue des Forges con prise sous les n° 561 p, 562 et 58 de la section H, composée au rende chaussée de trois pièces et d'une en premier élage de grate. chausses us trois pieces et a una re-sine, au premier étage de quatre p-ces, grenier sur le tout, celler, le ces, grenier sur le tout, celler, le cher et caves, jardin, cour et cilere Le tout en un tenant renierme murs, occupant une superficie de un ares dix centiares, joignant as area Mee veuve Bon, au midi la rus das Forges, au couchant Ma veuve Bos, au levant le deuxième lot.

Ces immeubles seront mis en resta Le premier lot, sur la mise à per

de cent cinquante mille Le second lot, sur celle de vingt-deux mille francs, ei .. 22.00

Le troisième let, sur celle de quatre mille francs, ci... 4.000 Le quatrième lot, sur celle de quatre mille francs, ci...

Total des mises à prix: centquatre vingt mille francs,

S'adresser, pour les renseignements :

4° A M° TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Beilay; 2º A Mº BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, poursuivant la vente:

3º A Mº LECOY, avoué co-licitant.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné. Saumur, le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-cinq.

regulit of ellevied BEAUREPAIRE.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

Mme veuve HENRY DELAUNAY, étant dans l'intention de retirer le cautionnement de son mari, ancien huissier à Saumur, fait la présente déclaration conformément à la loi. (639)

Etude de MeAUBOYER, notaire à Sau-mur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE FONDS DE CHAPELLERIE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, nº 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à Me AUBOYER. (644)

A LOUER

PRÉSENTEMENT. En totalité ou par parties,

MAISON Située rue du Port-Cigongne

et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mme veuve Goubert, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE OU A LOUER En totalité ou par parties

UM JARDIM

Situé près le pensionnat de la Retraite. S'adresser à M. LAUNAY-MICOULLAU.

CIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçu jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

CABINET D'AFFAIRES

M. G. DOUSSAIN Syndic de faillites,

10, rue des Basses-Perrières, SAUMUR Liquidations amiables et jud-

Arbitrages et expertises compu Recouvrements et renseignement

elc., etc. Consultations absolument gratuite

UN JEUNE HOMME, bon organish possédant d'excellentes références religieuses et artistiques, aurait désid une place d'organiste des en paroisse de Saumur ou des environs S'adresser à M. Poner, hatel de la

ON DEMANDE un employé un apprenti pour MM. Bruns de Piner, rue de la Comédie.

Paix, Saumur.

INJECTION PEYRARD

Plus de Morcure, plus de Copalu, les de Morcure, plus de Copalu, les de L'Injection Peytral la seule au monde ne contonni principe toxique, ni causique, purincipe non tessaye i Injection Peytral 232 Arabes atteints d'écoulement de la control de la cont



Saumur, imp. P. GODE